

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en fonction : 15 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 2

SEANCE du 14 JANVIER 2025

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment* convoqué le 07 Janvier 2025

s'est réuni le Mardi 14 Janvier 2025 à 20 heures 00 dans la salle du Conseil.

Etaient présents :

MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry

Mmes/MM.-BUCHHOLTZ Jessica - DAUL Marc - DAULL Célia - JEROME Sébastien - KUHN Sabrine - LIENARD Eric - NETH Jean-Claude - PAILLE Tatiana - SANTER Jean-Luc - SIMON Thierry - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s):

M. DAULL Sébastien donne pouvoir à ADE Bernard Mme PAILLE Tatiana donne pouvoir à ADRIAN Thierry

Absent(s) non excusé(s): /

2025-01: DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

2025-02: APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2024

2025-03: PROGAMME TRABAUX FORESTIER 2025

2025-04: AVANCEMENT PROJET COEUR DE VILLAGE

2025-05: DEMANDE SUBVENTION JEUNE SAPEURS POMPIERS

2025-06: ACHAT TERRAINS COMMUNAUX

2025-07: DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

2025-08: COMMUNICATIONS ET DIVERS

2025-01 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire informe :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la candidature de :

- Mme BUCHHOLTZ Jessica comme secrétaire de séance.

PROPOSITION DE DECISION

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, **DESIGNE** Mme BUCHHOLTZ Jessica comme secrétaire de séance.

2025-02: APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2024

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 17 Décembre 2024.

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;

- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,
- APRES délibération

Décide à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 Décembre 2024.

2025-03: PROGRAMME TRAVAUX FORESTIER 2025

Monsieur le Maire expose les travaux forestiers prévus pour 2025, à savoir :

N°	Travaux d'exploitation	Qté	Unité	Montant total		
1	Abattage – façonnage parcelle 13A	395	M3	7110€		
2	Sécurisation chablis	100	M3	1800 €		
3	Abattage de grumes Parcelle 13A	32	M3	1600 €		
4	Débardage de bois Parcelle 13	495	M3	7020 €		
5	Cubage et classement des bois	495	M3	990 €		
6	Assistance technique (honoraires 3.95€/M3)	495	M3	1554.30 €		
7	Matérialisation des lots de bois	300	M3	600 €		
	20 674,30€					
	Recettes d'exploitations H.T.					
	10 355,70€					

N°	Travaux sylvicoles	Qté	Unité	Montant total
1	Dégagement des régénération naturelles parcelle 11	2	На	1866,18 €
2	Dégagement de plantation parcelle 6a (relance)	1	На	2799,26 €
3	Dégagement de plantation parcelle 6a (rebond)	2	На	3732,34 €
4	Entretien des clôtures	30	ML	486,30 €
5	Assistance technique (Honoraires)	1		187,20 €
	9 071,28 €			

Il informe l'assemblée que les lignes 2 et 3 des travaux sylvicoles prévus, seront traités en tout ou partie lors de la journée citoyenne du mois de juin afin de réaliser une économie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le programme des travaux forestier 2025 ;
- Approuve que les travaux de dégagement de plantation dans la parcelle 6a soit réalisé lors de la journée citoyenne prévue en juin.
- Autorise le Maire à signer les devis.

Monsieur le Maire informe également l'assemblée qu'une vente de bois en gré à gré pour les parcelles 8a et 8j a été mise en ligne par l'ONF avec une estimation à 620 € HT.



VENTE VC2400248N - 03/02/2025 08:00 Alsace





Fiche Vente n° 25C6D1013 - FORÊT COMMUNALE D'UHLWILLER (67) - Parcelle(s) : 8.a,8.j Certification : adhérent PEFC sous le n° PEFC n° 10-21-9/670

Surface : 1.87 ha - Coupe : Amélioration de BO



Essences	Qualité	Vol. Tige	Vol. Houp. + Taillis	V/N
AUG		3	1	0.16
CHA		7	3	0.24
CHX		17	5	0.1
CHX	DCL	1	0	0.07
FRC		2	1	0.26
HET		3	1	0.24
P.S		3	0	0.14
P.S	DCL	0	0	0.19
SAU		0	0	0.03
TOTAL		36	11	0.13

	48 m3
Diam. Moy.	17 cm
V/N	0,1
V/Ha	25



Il propose de laisser l'ONF fixer les prix plancher de ce type de vente.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

2025-04: AVANCEMENT PROJET CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire expose l'avancée du projet cœur de village comme suit :

- Le 19 Décembre 2024 : rencontre de 3 entreprises de maitrise d'œuvre. Un compte rendu de réunion a été réalisé et transmis aux différentes entreprises ainsi qu'une photo représentant jadis la bâtisse 124 rue de l'Eglise (cf. photo ci-dessous)



- Le 23 Décembre 2024 : rencontre de Mme LAFORGUE (Société Question d'Urbanisme d'Architecture) avec Monsieur ADRIAN Thierry afin de nous accompagner pour mener le concours d'architecte à la place du CAUE. Elle propose une prestation équivalente à celle du CAUE aux prix de 4000 € HT

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec l'entreprise QUA pour l'accompagnement pour mener le concours d'architecte.

- Le 09 Javier 2025 : rencontre avec M. BIRRY de l'ASMA (Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes) afin de lui faire visiter le bien pour constater son état.

Suite à cette visite M. BIRY est en phase avec nous concernant :

- L'état très dégradé du corps de ferme ;
- que la maison alsacienne doit être déconstruite et reconstruite avec des éléments du colombage de la grange qui sont en meilleure état que ceux de la maison;
- qu'il faudrait garder l'esprit extérieur du corps de ferme tel que sur la photo d'époque.

L'ASMA réalisera un courrier afin de soutenir notre projet de déconstruction/reconstruction tel qu'échangé avec la CeA et les architectes dans le but d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

M. BIRY est conscient que si nous pouvons mener à bien ce projet, les bâtiments seront démolis.

L'urgence à ce jour est de démolir la grande côté école. En effet celle-ci est en train de s'écrouler (constat partagé avec l'ASMA).

 Le 10 Janvier 2025 : venue de M. DUCHOSSOIS de l'entreprise Brenner Tradition afin de réaliser un devis pour la déconstruction/reconstruction de la maison alsacienne ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le coût du projet s'élèvera à 3 439 130 € HT soit 4 126 956 € TTC réparti comme suit :

Montant des travaux neufs : 2 353 330€ HT ;
 Montant des travaux de reconstruction : 630 460€ HT ;
 Montant des études : 455 340€ HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité:

- Approuve le montant du projet à 3 439 130€ HT soit 4 126 956€ TCC;
- Autorise le Maire à demander les subventions nécessaires.

2025-05: DEMANDE DE SUBVENTION JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un courrier de demande de subvention des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Section du Val de Moder a été réceptionné en mairie.

La Section du Val de Moder assure la formation de jeunes de 12 à 14 ans dont l'objectif est de contracter au bout de leur formation un engagement citoyen de Sapeur-Pompier Volontaire. Dans le cadre de cet engagement, ils souhaitent effectuer un voyage mémoriel à Paris, les 17 et 18 mai 2025, avec en point d'orgue une participation à la cérémonie de ravivage de la flamme de la Tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Ce voyage a pour objectif deux axes pédagogiques principaux :

- L'engagement citoyen des JSP;
- Le devoir de mémoire des JSP.

Ci-dessous le programme du séjour :

- Samedi 17 mai 2025 :
 - Transport;
 - Visite du musée de la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris à Saint-Cloud;
 - Repas ;
 - Musée des Armées aux invalides ;
 - Cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe ;
 - Repas.
- Dimanche 18 mai 2025 :
 - Visite du siège de Société nationale d'entraide de la médaille militaire ;
 - Repas;
 - Retour en Alsace.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 300€ en faveur des JSP dans le but de soutenir cette initiative à condition que ce voyage ait lieu. En contrepartie, il suggère de demander à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de participer à une journée des associations ou toute autre manifestation permettant d'attirer les jeunes du village d'Uhlwiller-Niederaltdorf à intégrer ladite section.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à 12 voix pour et 3 absentions d'accorder une subvention à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Val de Moder une subvention exceptionnelle de 300 € pour leur voyage mémoriel à Paris.

2025-06: ACHAT TERRAIN COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la dernière réunion du conseil municipal nous avons eu un retour du notaire concernant la valeur de la parcelle agricole sis section 68, parcelle 37 propriété des consorts Schmitt.

Le prix estimé est de 75€/l'are soit un montant total de 375.75€ + frais de notaire pour la parcelle d'une superficie de 5a01ca.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- De fixer le prix à 75€/l'are ;
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à l'achat du terrain cadastré Section 68 Parcelle 37.

2025-07: DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire soumet les déclarations d'intention d'aliéner ou demandes d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme :

- o 14 rue du Verger cadastré section 69 parcelles 265 d'une superficie totale de 6 ares 96 ca de M et Mme Pascal JUNG au profit de M. Yves GIRARD et Mme Caroline WACKENHEIM pour un montant de 430 000 € et 13 000 € de commission ;
- 8 rue du Moulin cadastré section 68 parcelles 1/153 et 1/154 d'une superficie totale de 7 ares 88 ca de
 - Mme Marie-Paule POITUREAU 43 rue du Général Leclerc 67210
 OBERNAI ;
 - o M. Jean-Luc POITUREAU 3 rue de la Forêt Noire 67840 KILSTETT;
 - o Mme POITUREAU Sylvie 12 rue des Prés Fleuris 67370 BERSTETT

au profit de M. Hugo RUSCHER et Mme Amélie ALBERT pour un montant de **200 000 €.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.

2025-08: COMMUNICATION ET DIVERS

Informations:

- Tour de table des commissions :
 - o Urbanisme :
 - PLUI:
 - Le Conseil Communautaire en date du 06 janvier 2025 a validé l'arrêt de la phase projet. L'étape suivante consistera à consulter les différents Conseil Municipaux (sous 3 mois), les publics associés ainsi que les concitoyens.
 - Abribus :
 - Devis validé d'un montant de 1219.46 euros pour l'achat de bois pour la restauration de l'abri bus rue principale.
 - Achat Columbarium :
 - Il ne reste que 2 emplacements de libre sur le monument actuel;
 - o Il faudra envisager l'achat d'un nouveau
 - Coût columbarium en place depuis 2015 : 7 604.40 €
 - Coût de l'actuel sans le jardin des souvenirs acheté en 2025 : 7 495.02 €
 - Le Maire propose de réaliser d'autres devis.
 - La pose du coq qui était initialement prévu le jeudi 19 décembre 2024 a été replanifié au 06 février 2025 à 13h30 si les conditions météo le permettent. Les dernières planches de rives seront également posées durant la matinée.
 - Relance Adap Périscolaire par Arnaud STEINMETZ : Réalisation des demandes de dérogations.

o Lotissement :

- Le lot 17 a été vendu le 09 janvier 2025 à Monsieur STEYER et Madame RISCH pour un montant de 70 929,60 euros HT.
 - LA vente totale des terrains s'élève à ce jour à 993 331,05 euros HT.
- La vente du lot 18 et du lot A est également prévu d'ici fin du mois de janvier.

Association :

 Une réunion de la commission de la culture, des associations, du sport et des aînés est à prévoir afin de préparer la fête des ainés le 04 mai 2025.

o Cadre de vie:

 Monsieur le Maire remercie Messieurs ADE Bernard, LIENARD Eric, DAUL Marc et GUILLAUME Arnaud pour le démontage des décorations de Noël.

o Ecole - Périscolaire

- Le Maire propose :
 - de réaliser un devis pour la réfection de la peinture du RDC du Périscolaire;
 - de réitérer les activités estivales via l'ALEF et de s'informer du coût.

o DP-PC:

- Dépôt :
 - PC6749724R0004M01 LAMOTE Ludovic Lot 25 Lotissement – installation de panneaux photovoltaïques déposée le 13/01/2025;
 - PC06749724R0014M01 STEYER Jérémy Rue des Pommiers – élargissement de la porte d'entrée avec ajout d'une partie fixe vitrée sur la façade Nord-Est;
 - PC06749724R0015 STEINER MATHIEU Rue des Vignes – construction d'une maison d'habitation déposé le 17/12/2024
 - PC06749724R0018 GREMMEL Alain 1 rue Principale
 extension maison d'habitation déposé le 16/12/2024;
 - PC6749725R0001 ANSTETT Martial 3 Impasse des Pruniers – construction d'une maison individuelle déposé le 06/01/2025
 - DP06749725R0001 WERSCHNER Sylvie division en vue de construire déposée le 06/01/2025.

Décisions :

- DP06749724R0025 WEISGERBER Jean-Claude 21 rue Principale - mise en place brises vues accordée le 17/12/2024;
- DP06749724R0026 RITT Véronique 92B rue de la Croix Blanche - réalisation clôture accordée le 20/12/2024;

 PC06749724R0006T01 - MUC-LE DUO-SCCV11 - LOT A lotissement – transfert de nom accordé le 06/01/2025.

Informations diverses :

- Réception d'une carte de remerciement des époux Franc pour le fait de leurs avoir offert une corbeille comme il est d'usage suite à leurs Noces d'Or :
- Porte ouverte de la résidence Moulin de la Zorn (résidence Séniors) à Geudertheim le samedi 18 janvier 2025 suite à l'ouverture de 30 nouveaux logements à la location ;
- Porte ouverte EPSAN Brumath le 1^{er} février 2025 de 10h à 16h pour les personnes qui souhaites devenir infirmier ou aide-soignant;
- Atelier Stratégie Vieillissement le vendredi 17 janvier de 14h à 17h à la salle polyvalente de Gundershoffen ;
- Réunion de suivi du plan Climat énergie (PTRTE) le jeudi 30 janvier de 16h à 18h en Mairie d'Uhlwiller;

Tour de table des réunions :

- Vendredi 17 janvier 2025 à 19h : Cérémonie des Vœux à Haquenau;
- Vendredi 17 janvier 2025 : Réunion Association Foncière Moder Amont;
- Samedi 18 janvier 2025 : Journée de chasse en Forêt ;
- Mardi 21 janvier 2025 : Anniversaire 80 ans Weibel François ;
- Jeudi 23 janvier 2025 à 18h : Commission Voirie au Caire à Haguenau;
- Lundi 27 janvier 2025 à 19h : Cérémonie des Vœux du député à Haguenau ;
- Samedi 01 février 2025 : Journée de chasse en Forêt ;
- Jeudi 06 février 2025 : Pose du Coq à l'Eglise de Niederaltdorf.

Prochaines réunions CM en 2025 :

- 11 février 2025
- 18 Mars 2025 (valider le choix du jury pour le projet cœur de village): semaine paire
- 08 avril 2025
- 20 Mai 2025
- 17 Juin 2025
- 27 juin 2025 : barbecue du CM
- 09 Septembre 2025
- 07 Octobre 2025
- 04 Novembre 2025
- 16 Décembre 2025

Fait à Uhlwiller, Le 14 Janvier 2025 e Maire

Thomas KLEFFER